

Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 170-2021
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.266

Déposée le : 02.09.2021

Motion de groupe : Oui
Motion de commission : Non
Déposée par : PS-JS-PSA (Gabi Schönenberger, Schwarzenburg) (porte-parole)
PS-JS-PSA (Walpoth, Bern)
Cosignataires : 12

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 09.09.2021

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Protection des élèves contre la contamination au coronavirus dans les écoles

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. poursuivre les tests de masse réguliers dans toutes les écoles du canton tant que la situation épidémiologique le nécessite ;
2. garantir en tout temps une bonne aération régulière des salles de classe de tout le canton (la meilleure garantie étant d'équiper les salles de classe d'un capteur de CO₂ ou d'un purificateur d'air).

Développement :

Les tests de masse réalisés régulièrement dans les écoles font état d'une multiplication de cas positifs par rapport à la période précédant les vacances d'été.

Il est irresponsable de vouloir arrêter hâtivement les tests de masse réguliers au début du mois de septembre (la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration [DSSI] a communiqué à la presse l'adaptation de la stratégie de test du canton de Berne au 31 août 2021), alors que la situation épidémiologique est actuellement des plus tendues. En plus, le Conseil fédéral a estimé que les tests de masse réguliers et généralisés dans les écoles étaient extrêmement utiles et continue explicitement de les recommander fortement et de les payer à tous les cantons.

La nouvelle stratégie de tests qu'a annoncée la DSSI et qui ne repose plus à présent que sur des tests réalisés uniquement en cas de flambée des contaminations n'est pas une solution adéquate pour remplacer les tests de masse préventifs dans les écoles.

Il n'existe toujours pas de vaccin admis pour les enfants de moins de douze ans et le taux de vaccination des 12-16 ans est encore très faible aujourd'hui. Ce serait une erreur de laisser le virus se propager parmi les jeunes compte tenu des graves conséquences sur leur santé qu'il peut entraîner.

En outre, les données dont nous disposons actuellement ne suffisent toujours pas à tirer des conclusions fiables, les cohortes de comparaison n'étant pas assez importantes pour déterminer si, comme chez l'adulte, les infections au coronavirus peuvent donner lieu à des COVID longs chez l'enfant et pour connaître l'évolution de la maladie. Compte tenu de ces incertitudes, ce serait une erreur de se contenter de laisser le virus circuler parmi les jeunes.

Les tests de masse réguliers dans les écoles doivent continuer et ce, dans tout le canton, tant que la situation épidémiologique le nécessite.

L'évolution de la situation épidémiologique dans les écoles doit être suivie de près pour permettre de réagir au plus vite et avec des mesures adaptées.

Les écoles doivent maintenir les plans de protection qu'elles ont déployés et éventuellement les actualiser (pour les renforcer). Elles ne doivent ni cesser de les mettre en œuvre, ni les alléger. Les tests de masse réguliers doivent également se poursuivre, surtout au vu de la situation qui s'aggrave, avec la quatrième vague due à la forte contagiosité du variant Delta.

Il est important de garantir une aération régulière (env. toutes les 15 minutes) des lieux fermés où l'air ne circule pas de façon optimale. En cela, équiper les salles de classe d'un capteur de CO₂ ou d'un purificateur d'air peut être utile. La question de l'équipement des classes est actuellement réglée au niveau communal, ce qui cause de grandes disparités. Une bonne aération des salles de classe en tout temps doit pourtant pouvoir être garantie dans toutes les communes scolaires, quelle que soit la saison. Une simple recommandation du Conseil-exécutif à l'intention des communes de mettre des capteurs de CO₂ à disposition des établissements de l'école obligatoire ne saurait suffire.

Enfin, un retour au port obligatoire du masque en classe doit être envisagé en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.

Motivation de l'urgence : compte tenu de l'évolution de l'épidémie en Suisse, dans le canton de Berne et dans les établissements scolaires, il est urgent de prendre les choses en mains. La présente intervention doit être traitée sans tarder car la DSSI a décidé le 31 août 2021 d'arrêter de pratiquer les tests de masse réguliers dans les écoles à compter de début septembre – sachant que cette décision va à l'encontre de ce que le Conseil fédéral a explicitement recommandé en déclarant qu'il fallait absolument continuer ces tests généralisés.

Destinataires
– Grand Conseil